



Enjeux de la mission

Constituée d'une population d'environ 152 000 habitants, la Communauté d'Agglomération du Douaisis souhaite lancer son Nouveau Programme de Renouvellement Urbain sur son territoire. Ce NPRU concerne le quartier des Epis situé sur la commune de Sin le Nobl retenu au titre des quartier dit d'intérêt national et les quartiers des Asturies à Auby, Dorignies à Douai, du Pont de la Deûle à Flers en Escrebieux et enfin le quartier Belleforières à Roost Warendin retenus au titre des quartiers d'intérêt régional.

Afin d'accompagner la Communauté d'Agglomération du Douaisis et les communes concernées dans l'identification des devenir et vocations des quartiers à 15 ans d'une part, et les objectifs opérationnels envisagés d'autre part, les partenaires du projet souhaitent être accompagnés d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage pour élaborer et rédiger le protocole de préfiguration du projet de renouvellement urbain à l'échelle communautaire.

Type de mission: Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Communauté d'Agglomération du Douaisis

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2016 - 2016

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: CAD, Villes d'Auby, Douai, Flers en Escrebieux, Roost Warendin,

Consultants mobilisés: Valérie Embize

Montant de la mission: 16 290 € HT

Composantes de la mission:

■	Conseil stratégique
■	Etudes urbaines
■	Animation partenariale
■	Planification
■	Outils de gestion
■	Coordination inter chantiers
■	Ingénierie financière
■	Gestion urbaine de proximité
■	Insertion par l'activité économique
■	Cohésion sociale
■	Concertation
■	Capitalisation

Montant du projet : 16 290 € HT

Contenu de la mission

- ▶ Etablir et/ou préciser les orientations stratégiques poursuivies au titre du volet urbain du contrat de ville et les premiers objectifs opérationnels ;
- ▶ Identifier les dynamiques à l'œuvre sur les quartiers et les territoires dans lesquels ils s'inscrivent (principaux dysfonctionnements urbains, mécanismes qui conduisent à une perte d'attractivité du quartier) et mettre en avant les atouts et potentiels sur lesquels s'appuyer ;
- ▶ Fixer les priorités d'intervention et de vérifier la faisabilité opérationnelle et financière des opérations envisagées à court/moyen terme ainsi que la soutenabilité financière du projet global ;
- ▶ Identifier les conditions indispensables à la réussite du projet urbain (peuplement, emploi, sécurité, transport...) sur lesquelles les acteurs doivent s'engager collectivement ;
- ▶ Etablir le programme d'études détaillé pour préciser le projet urbain, ses modalités et son calendrier de réalisation ;
- ▶ Proposer des modalités de gouvernance, partenariats et de co-construire des projets avec les habitants ;

